

Bordereau des annexes

Référence	Désignation du document
1	Désignation du commissaire enquêteur par la Pdte du TA de Pau
2	Arrêté d'ouverture d'enquête publique n° 65-2019-11-04-01 PEEP de monsieur le préfet du département à Tarbes
3	Avis d'enquête publique
4	Publications légales dans La Nouvelle République des Pyrénées
5	Publications légales dans La Semaine des Pyrénées
6	Certificat d'affichage en mairie
7	Copie du registre des observations

10 janvier 2020 – Richard DAYEZ – commissaire enquêteur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

11/10/2019

N° E19000174 /64

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

CODE : 3

Vu enregistrée le 10/10/2019, la lettre par laquelle le Préfet des Hautes-Pyrénées demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

La protection de la source Montjoie au profit de la commune de Labastide ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Richard DAYEZ est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à M. le préfet des Hautes-Pyrénées, au département des Hautes-Pyrénées et à M. Richard DAYEZ.

Fait à Pau, le 11/10/2019

La Présidente,



Valérie QUEMENER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Service de la Coordination des Politiques Publiques et de
l'Appui Territorial
Pôle Environnement et Procédures Publiques

ARRETE N° : 65-2019 - M-04-01
PEPP

Enquête publique conjointe préalable à la
demande d'autorisation et de protection de la
source Montjoye alimentant la commune de
Labastide :
- déclaration d'utilité publique de la dérivation des
eaux et de l'instauration des périmètres de
protection et des servitudes réglementaires
- parcellaire,

Le Préfet des Hautes-Pyrénées,

- Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
 - Vu le code de la santé publique ;
 - Vu le code de l'environnement ;
 - Vu le code général des collectivités territoriales ;
 - Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
 - Vu le décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière ;
 - Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
 - Vu l'arrêté ministériel du 20 juin 2007 relatif à la constitution du dossier de demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine, mentionnée aux articles R. 1321-6 à R. 1321-12 et R. 1321-42 du code de la santé publique ;
 - Vu le dossier d'enquête DUP et parcellaire ;
 - Vu le rapport du 2 octobre 2012 de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique ;
 - Vu la délibération en date du 14 mars 2014 du conseil municipal de Labastide ;
 - Vu les avis des services rendus dans le cadre de l'instruction du dossier ;
 - Vu la demande de mise à l'enquête publique de la Délégation Départementale des Hautes-Pyrénées de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
 - Vu la décision de M. le Président du Tribunal administratif de Pau en date du 16 octobre 2019 désignant M. Richard DAYEZ en qualité de commissaire enquêteur ;
- Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées,

ARRETE

DISPOSITIONS COMMUNES

Article 1^{er} : Objet et durée de l'enquête

Du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2019 inclus, soit durant 16 jours consécutifs, il sera procédé à une enquête publique conjointe de :

Pour les horaires d'accueil des services de la préfecture consultez le site internet <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>

Préfecture - Place Charles de Gaulle - CS 61350 - 65013 TARBES Cedex 9 - Tél : 05 62 56 65 65 - Télécopie : 05 62 51 20 10

courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

- déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux de la source Montjoye et de l'instauration des périmètres de protection des captages et des servitudes réglementaires au profit de la commune de Labastide,
- parcellaire.

Au terme de la procédure, le Préfet des Hautes-Pyrénées statuera par arrêté sur l'autorisation de prélèvement et d'utilisation d'eau pour la consommation humaine et la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection du captage et de servitudes de protection opposables aux tiers.

Article 2 : Désignation du commissaire enquêteur

Par décision du président du Tribunal administratif de Pau, M. Richard DAYEZ, retraité de la gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête.

Article 3 : Siège de l'enquête

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Labastide (65130).

Article 4 : Information sur le dossier

Toute information sur ce projet peut être demandée auprès de la délégation départementale des Hautes-Pyrénées de l'Agence Régionale de Santé – Cité Reffye - 10 rue Amiral Courbet - CS 11336 – 65013 Tarbes 9 (ars-oc-dd65-pgas@ars.sante.fr) (Contact : Mme Margot SZUKALA)

Article 5 : Publicité de l'enquête

Huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, un avis d'ouverture d'enquête sera affiché dans la commune de Labastide, sur les panneaux habituels destinés à l'information du public et porté à sa connaissance par tous autres procédés en usage dans la commune.

Un certificat du maire justifiera de l'accomplissement de cette formalité, qui devra être effectuée avant le 18 novembre 2019.

Cet avis sera par ailleurs publié en caractères apparents par les soins de M. le Préfet des Hautes-Pyrénées, huit jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département des Hautes-Pyrénées.

Le présent arrêté et l'avis d'enquête sont également publiés sur le site des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées à l'adresse suivante : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/enquetes-publicques-programmees-ou-en-cours-r1337.html>.

Dispositions particulières aux enquêtes parcellaires relatives à la détermination des terrains à exproprier et des propriétés privées qui pourront être grevées de servitudes

Article 6 : Information des propriétaires

Notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie sera faite par le pétitionnaire, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, avant le début de l'enquête, aux propriétaires et usufruitiers intéressés figurant sur la liste établie en application de l'article R.131-3 du code de l'expropriation ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics.

En cas de domicile inconnu, la notification sera faite en double copie au maire, qui en fera afficher une ; un certificat du maire justifiera de l'accomplissement de cette formalité. La notification sera faite, le cas échéant, aux locataires et preneurs à bail rural.

La publication du présent avis est faite notamment en vue de l'application des articles L.311-1 à 3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, ci-après reproduit :

«En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, dans le délai d'un mois, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L 311-1 et L 311-2 sont mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, dans un délai d'un mois, à défaut de quoi, ils seront déchus de tous droits à indemnité».

Article 7 : Obligations des propriétaires

Les propriétaires auxquels notification est faite par l'expropriant du dépôt du dossier à la mairie sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité telles qu'elles sont énumérées au 1^{er} alinéa des articles 5 et 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955 modifié, portant réforme de la publicité foncière, ou à défaut, de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.

Article 8 : Dossier d'enquête

Le dossier d'enquête, comportant notamment le dossier de déclaration d'utilité publique, et l'état parcellaire restera déposé pendant toute la durée de la consultation à la mairie de Labastide afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Article 9 : Observations du public

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie de Labastide ou adresser toute correspondance relative à l'enquête au commissaire enquêteur, à la mairie de Labastide, siège de l'enquête.

Les courriers et documents déposés en mairie seront annexés au registre d'enquête dès réception.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public lors des permanences suivantes en mairie :

- les vendredis 29 novembre et 13 décembre 2019 de 10h à 12h.

Article 10 : Rapport et conclusions du commissaire enquêteur

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur.

Ce dernier examinera les observations consignées ou annexées au registre et entendra toutes les personnes qu'il lui paraîtra utile de consulter, ainsi que le maître d'ouvrage s'il le demande.

Il établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et rédigera ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non à la déclaration d'utilité publique de l'opération.

Dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, il enverra le dossier d'enquête accompagné du registre d'enquête et de toutes les pièces annexées, ainsi que son rapport et ses conclusions établis en trois exemplaires « papier » et une version dématérialisée à M. le Préfet des Hautes-Pyrénées.

Si les conclusions sont défavorables à l'adoption du projet, le conseil municipal de la commune de Labastide sera appelé à émettre son avis, dans les trois mois, par délibération motivée, sous peine d'être regardé comme ayant renoncé à l'opération.

Le rapport ainsi que les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet des services de l'Etat, pendant un an, à l'adresse précitée : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/historique-des-enquetes-cloturees-r126.html>.

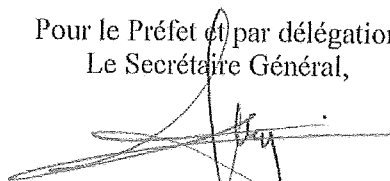
Une copie de ces documents sera déposée à la mairie de Labastide pour être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Article 11 : Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication auprès de la préfecture (Pôle Environnement et Procédures Publiques – Place Ch. de Gaulle – 65013 Tarbes cedex 9)
- du dossier dès la publication de l'avis d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci,
- du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Article 12 : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées, le maire de Labastide ainsi que le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise à Mme la sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre, à Mme la Déléguée départementale des Hautes-Pyrénées de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à M. le Directeur de la Direction départementale des Territoires, et à M. le Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

Tarbes, le - 4 NOV. 2019

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,



Samuel BOUJU



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Service de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle Environnement et Procédures Publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Dérivation des eaux et protection de la source Montjoye
 au profit de la commune de Labastide**
Instauration des périmètres de protection et des servitudes réglementaires

Le public est informé que, par arrêté préfectoral de ce jour, une enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique portant sur la dérivation des eaux de la source Montjoye et l'instauration des périmètres de protection et des servitudes réglementaires du captage au profit de la commune de Labastide, est ouverte du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2019 inclus, sur le territoire de la commune de Labastide.

Toute information peut être demandée à la délégation départementale des Hautes-Pyrénées de l'Agence Régionale de Santé Occitanie – Cité Reffye - 10 rue Amiral Courbet - CS 11336 – 65013 Tarbes 9 (ars-oc-dd65-pgas@ars.sante.fr).

Le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, en mairie de Labastide, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Toute correspondance sera adressée à M. Richard DAYEZ, commissaire enquêteur, à la mairie de Labastide, siège de l'enquête.

La commissaire enquêteur tiendra ses permanences en mairie de Labastide les vendredis 29 novembre et 13 décembre 2019 de 10h à 12h.

Son rapport et ses conclusions seront tenus à disposition du public pendant un an, à la mairie et à la Préfecture (Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial- Pôle Environnement et Procédures Publiques - Place Ch. de Gaulle - 65013 Tarbes cedex 9) et publiés sur le site internet des services de l'Etat, à l'adresse suivante : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/enquetes-publiques-programmees-ou-en-cours-r1337.html>.

En application de l'article R 311-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, il est précisé que *« les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 311-3, déchues de tous droits à indemnité »*.

Tarbes, le **4 NOV. 2019**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Samuel ROUJU

 Pour les horaires d'accueil des services de la préfecture consultez le site internet <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>

Préfecture - Place Charles de Gaulle - CS 61350 - 65013 TARBES Cedex 9 - Tél : 05 62 56 65 65 - Télécopie : 05 62 51 20 10
 courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

BOULEVARD ENRIQUE-LAFITTE - 33004 - MÉRIGNAC - 5 Jours / 4 Nuits Fin d'Etés / Début
 Avril 2020
 ESCALO À SEITE, LA FÊTE DES MÉRIGNAIS, 2 Jours / 1 Nuit en Avril 2020
 LA FÊTE DE JEU, du 5 au 7 Juin 2020
 4 Jours / 3 Nuits en Septembre 2020
 N'hésitez pas à demander le détail de nos programmes
 ou à nous interroger pour tous vos devis transports ou séjours
 Location avec ou sans chauffeur MINIBUS modulable 9 ou 6 places
 + 1 fauteuil roulant

05 62 09 51 05 - MARGIAC
 gascoigne-tourisme@wanadoo.fr - www.gascoigne-tourisme.com
 SIRET 362165496 - RA 63120303

legales

Journal hebdomadaire gratuit, les annonces hebdomadaires sont à prélever en règlement. Toute commande
 NON DÉPOSÉE EN AVANCE. Prix : 1 000 HT le millimètre par colonne, de 10 à 100 millimètres
 d'hauteur comprise.

Avis rectificatif

RECTIFICATIF

Announcement 19-1995:
 Bureau d'adresse officielle de l'organisme adhésif - Communauté CAUTERETS, 3, Place Georges
 Clemenceau, 63000 CAUTERETS
 Courriel: info@cauterets.fr
 Objet du marché : Contrat de maintenance et de rénovation des installations de chauffage,
 ventilation et froid.
 Type de procédure : Procédure adaptée.
 Mis en ligne sur le site www.marchés.fr du 11 octobre 2019 au 19 octobre 2019.
 Informations rectificatives:
 Dans la rubrique « Date limite de réception des offres »:
 Au lieu de : « 11 novembre 2019 à 12 heures », lire : « 12 décembre 2019 à 12 heures ».

ANNONCES LEGALES
Tél. 05.62.11.37.37
Fax. 05.67.80.64.23

• 07/12 et 23/01 FESTIVAL DES LANTERNES A GAILLAC
 • 12/01 RONDES DES CRECHES DANS LE MIRADOUX 12/01

Les voyages de plusieurs jours

• FESTIVAL DES LANTERNES ET ALBA 11 ET 12/12
 inscription impérative avant le 08/11/19

Formules groupes (journées et séjours). Nous consulter

ESPRAUDURISME INADSI0002
 TRIE S/BAISE - 10 rue des Carrières - 05 62 95 51 78
 TARBES - 76 rue Lortet - 05 62 95 51 11
 • Clinic - www.voyages-espau-tourisme.fr

MARCHÉS PUBLICS

Autres

Collectivités
 vous dématérialisez vos procédures de commandes publiques
 et vos échanges administratifs et réglementaires.

Entreprises/fournisseurs
 vous rendez vos appels d'offres et marchés publics
 et vos échanges administratifs dématérialisés.

**COMMANDEZ VOTRE CERTIFICAT
 DE SIGNATURE ELECTRONIQUE**

Vos bénéfices :
 • Signature électronique PCS* - EIDAS* validée à tout
 moment et utilisable dans tous les pays de l'Union Européenne.
 • Délivrance simple et gratuite sans accompagnement sur mesure
 • Possibilité de signer sur votre site internet sécurisé.
 • Service client en main à partir de 336€ HT (hors taxes) par an
 en commercial avec

CAUTERETS
 L'Agence
 10 rue de la République - 63000 CAUTERETS
 05 62 11 37 37
 www.cauterets.fr

Mardi 12 novembre 2019

**Si vous souhaitez pointer
 dans cette rubrique,
 contactez le
 05 33 07 3000**

Enquêtes publiques

AVIS PUBLICS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Déclaration des avis et intervention de la presse Montipyré
 au profit de la commune de Labastide
 Instruction des pétitions de protestation et des revendications réglementaires

Le public est informé que par arrêté préfectoral de ce jour, une enquête publique relative à la
 déclaration d'utilité publique portant sur la démolition des eaux de la source de Labastide et l'instaura-
 tion des procédures de protestation et des revendications réglementaires du réseau des canaux, au
 bénéfice de la commune de Labastide et ouverte du mardi 26 novembre au vendredi 3 décembre 2019, au
 domicile de la commune de Labastide.
 Toute information de la commune de Labastide, à la délégation départementale des Hautes-Pyrénées de
 la Préfecture des Hautes-Pyrénées - 63000 CAUTERETS - (05 62 11 37 37) - 63005
 TARBES - 76 rue Lortet - 05 62 95 51 11.
 Le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet,
 en mairie de Labastide, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.
 Toute contestation sera adressée à M. Richard DAVET, commissaire enquêteur, à la mairie de
 Labastide, 10 rue de l'école, 63005 TARBES.
 La commission recevra ses observations en mairie de Labastide les vendredis 23 novembre
 et 17 décembre 2019 de 10h à 12h.
 Son rapport et ses conclusions seront tenus à disposition du public pendant un an, à la mairie et
 à la Préfecture des Hautes-Pyrénées, Place Ch. de Gaulle - 63005 TARBES (code 9) et publiés sur
 le site internet des services de l'Etat, à l'adresse suivante : <http://www.hauts-pyrenees.gouv.fr>
 en application de l'article 8, 31° de la loi de refonte de l'organisation des services de l'Etat.
 Les personnes intéressées autres que le préfet préféré, les communes, les fermiers, les
 usagers, ceux qui ont des droits d'usage, d'habitation, d'occupation dans un abri d'un mois, à
 l'exception des services sont tenus de se faire connaître, l'occupant dans un abri d'un mois, à
 défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 3193, déclarées de leur droit à
 indemnité.

TARBES, le 4 novembre 2019
 Pour le Préfet et par délégation,
 Le Secrétaire Général,
 Samuel BOUILLON

17-001-9
 17-001-23

PETITES ANNONCES

contacts, rencontres, voyance

ACTUELLE, à la fois moderne, ouverte d'esprit, elle recherche une relation de confiance avec un homme sérieux, honnête, ambitieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Elle aime le voyage, les vacances, les belles soirées, les sorties, le cinéma, les activités sportives, les sports, les arts, elle représente une femme de caractère à la fois sensible, courageuse. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ELLE NOUS VIENT DU CAJONNEN**, nativiste française, 30 ans, un caractère, rigoureuse, ouverte d'esprit, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **MODERNE ET CONNECTÉE** avec le monde d'aujourd'hui, elle recherche un homme moderne, à l'aise dans la vie sociale, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **TRANSVAISE BLONDE AUX YEUX VERDUS**, elle a 25 ans et aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **LA GÉOMANIE**, à la fois douce, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ARTISTE, CREATIF, ATTENTIF**, professeur de langues, 51 ans, il aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **UNE FEMME PASSIONNÉE**, elle aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **JEUNE ET DÉTERMINÉE**, elle aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **TRÈS DÉTERMINÉE**, elle aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **RECHERCHE DES CHEVALS** à l'aise dans la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **TELLY DEAN**, vous aimez la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ÉLÉANCE NATURELLE** pour un homme à l'aise dans la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ÉPIQUE**, elle aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ÉLÉGANCE NATURELLE** pour un homme à l'aise dans la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ÉPIQUE**, elle aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ÉLÉGANCE NATURELLE** pour un homme à l'aise dans la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ÉPIQUE**, elle aime la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

• **ÉLÉGANCE NATURELLE** pour un homme à l'aise dans la vieillesse, elle recherche un homme capable, sérieux, sportif et à l'aise dans la vie sociale. Un rendez-vous à 05 61 23 80 66.

LA NOUVELLE REPUBLIQUE des Pyrénées

S.A.S. La Nouvelle République des Pyrénées
Société par Actions Simplifiée au capital de 610.400€
Siège social : 54, av. Bertrand-Barère - 65007 Tarbes

Audience mensuelle par Titre et diffusion contrôlés par **DIFFUSION**

Président Directeur Général, Directeur de la publication : **Jean-Michel BAYLET**
Directeur Général Délégué : **Jean-Nicolas BAYLET**
Rédacteur en chef : **Jean-Louis TOULOUZE**

Diffusion mensuelle 2016 : 102 411 exemplaires - N° 6949 - 0436 64479 - 50M 11454477
Impression : Groupe La Dépêche du Midi - Avenue Jean-Baptiste - 31038 Toulouse
Groupement géographique de presse : Groupe composé d'11% de titres réguliers, certifié REPLY, Antenne 2, 4, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

VOYANCE

PROFESSEUR DAYIMBA
Généraliste voyant médium
Fidèle et expérimenté
Prof. - Maître - Enseignant - Océaniste et Prévisionniste du Climat - Télévisé
33-00 - Contact - France
Programme : 100% en français et en anglais
Appel sur 80€ - Impression possible
Faites-vous connaître
07 33 22 02 47

MIRADDOU
Voyant - Médium
Honnête et expérimenté
Appel sur 30€
07 34 11 33 99

PRIMA, maître médium voyant
Honnête et expérimenté
Appel sur 30€ - Impression possible
07 34 11 33 99

MR KARAN SAIL
VOYANT MÉDIUM
vous aide à résoudre vos problèmes conjugaux, de chômage, mais tous problèmes qui entraînent votre vie familiale
Edition de livres en ligne et de livre audio
Protection contre le malin sort
REGARDS EN L'ÂME
06 72 48 79 20

KARA VOYANCE
SPECIALISTE DES FAUSSES SORTES
06 43 38 67 60

Maître LAMINE VOYANT MÉDIUM

Retour de l'être aimé
Spécialiste des problèmes affectifs familiaux et professionnels
Chance, réussite, concours
Fidélité dans le couple
Déménagement
Protection contre les mauvais sorts
Paiement après résultats

06 85 77 38 48
06 61 16 79 64

Maître BOUMBA

Foyat Médium - Médium Consultant
Spécialiste tous les domaines
Amour - Travail - Santé - Éducation - Développement personnel

06 28 68 33 46

Union Rencontres

FEMMES
05 61 07 69 69
TELEPHONE ROSE
03 68 08 11

RENCONTRES H/H

08 93 02 05 50
3,80€/min (soit)

AGATH

06 81 61 13 81

Aliso divorcée libérale
quintette de sonnée CH/PT/PT
H/PT/PT
Appel sur 30€
09 78 06 43 83 (appel gratuit)

Des femmes 100% l'amour EN DIRECT

0895 300 590
(0,80€/min)

AMOUR O TEL EN DIRECT

05 67 923 923 (0,80€/min)

ALISON

06 51 07 91 31

RENCONTRES H/H

08 93 02 05 50
3,80€/min (soit)

RENCONTRES H/H

08 93 02 05 50
3,80€/min (soit)

Nouvelle République des Pyrénées

le journal de proximité

04 3000 7000
Règlement par CB
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Je suis un particulier, Je passe ma petite annonce dans

LA DÉPÊCHE DU MIDI-PYRÉNÉES | Le Petit Bleu | Le Villedominois | la Gazette

Par téléphone : 04.3000.7000 (appel non surtaxé prix d'un appel local)
Règlement par CB
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Résultats des tirages du mardi 29 novembre 2016

EUROMILLIONS 2 3 15 18 34 + 9

Lot	Montant
6	1 000 000,00 €
5	100 000,00 €
4	10 000,00 €
3	1 000,00 €
2	100,00 €
1	10,00 €

Appel sur 30€
05 61 23 80 66

Résultats des tirages du mercredi 27 novembre 2016

VENO

GRAND PRIX
3 x 9 692 592

DEUXIÈME PRIX
2 x 2 205 073

JULES KLOTZ DES PAYSANES INVESTIMENT DÉVELOPPEMENT
APPELÉ LE 05 74 70 10 10 - Appel sur 30€

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES
Déclaration des eaux et protection de la source Montjoye au profit de la commune de Labastide
Installation des périmètres de protection et des servitudes réglementaires

Le public est informé que par arrêté préfectoral de ce jour une enquête conjointe préalable à la déclaration d'intérêt public portant sur la détermination des eaux de la source Montjoye et l'installation des périmètres de protection et des servitudes réglementaires du captage au profit de la commune de Labastide, est ouverte du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2016 inclus, sur le territoire de la commune de Labastide.

Toute information peut être demandée à la délégation départementale des Hautes-Pyrénées de l'Agence Régionale de Santé Occitanie - Cité Ruffin - 10, rue Armand Coubet - CS 11918 - 65019 Tarbes - 05 61 00 69 99 (appel sur 30€).

Tout le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Labastide, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Toute correspondance sera adressée à M. Richard DAVEZ, commissaire enquêteur, à la mairie de Labastide, siège de l'enquête.

La commission d'enquête s'est tenue à Labastide les vendredi 27 novembre et le 13 décembre 2016 de 10h à 16h.

Ses rapports et ses conclusions seront tenus à disposition du public pendant un an, à la fois en mairie de Labastide (siège de la Commission des Pénalités Publiques et de l'Agence Régionale de Santé Occitanie) et au siège de la Commission des Pénalités Publiques et des Services Réglementaires, Place C. de Gaulle - Esplanade René Cassin sur le site internet des services de l'Etat, à l'adresse suivante : <http://www.hauts-pyrenees.fr/avis-enquetes-publiques-programmes-sources-eaux-11918.html>

En application de l'article 9 ainsi du code de l'environnement pour cause d'intérêt public, il est précisé que : « Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent résilier des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'enquêteur dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 1103, déduites de tous droits à indemnité ».

Tarbes, le 4 novembre 2016.
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général
Samuel BOUJOU

ANNONCES LEGALES

Tél. 05.62.11.37.37
www.legales-online.fr

Résultats des tirages du mercredi 27 novembre 2016

LOTO

Lot	Montant
6	21 millions €
5	2 500 000 €
4	250 000 €
3	25 000 €
2	2 500 €
1	250 €

Appel sur 30€
05 61 23 80 66

Résultats des tirages du jeudi 28 novembre 2016

VENO

GRAND PRIX
2 x 3 307 401

DEUXIÈME PRIX
2 x 9 322 953

JULES KLOTZ DES PAYSANES INVESTIMENT DÉVELOPPEMENT
APPELÉ LE 05 74 70 10 10 - Appel sur 30€

Résultats des tirages du jeudi 28 novembre 2016

LOTO

Lot	Montant
6	21 millions €
5	2 500 000 €
4	250 000 €
3	25 000 €
2	2 500 €
1	250 €

Appel sur 30€
05 61 23 80 66

Annonces légales

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 08/11/2019 il a été constitué une société
 Dénomination sociale : ENDY STUDIO SAS
 Siège social : 21 rue de la Poste, 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
 Forme : SAS
 Nom commercial : ENDY STUDIO
 Capital : 60 Euro
 Objet social : Commerce, vente en ligne
 Président : Monsieur Romain ARAGONNET demeurant : 21 rue de la Poste, 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
 Par décision en date du 15/10/2019 il a été décidé de la nomination de Madame PATRICIA DARBOT, demeurant Route du Pla d'Adès 65170 VICHEC en qualité de nouveau Gérant, à compter du 05/10/2019 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Pierre VIDALON, décédé
 Attention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes

TRANSFER DE SIÈGE

OPTIMISTE CONCEPT SARL Cap : 10000€ Siège : Centre d'Affaires Aéronautique, 1F FONTENAY Par acte du 10/10/2019, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/07/2019. Il a été nommé liquidateur M. BÉDOUT Abdelhak demeurant au 19 avenue Helios 65100 LOURDES et fixé le siège de liquidation et les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de TARRES.

DISOLUTION LIQUIDATION

SARL LE MARQUETTE
 SARL au capital de 5050 €
 65100 LOURDES
 RCS TARRES 510845007

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/07/2019, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/07/2019. Il a été nommé liquidateur M. BÉDOUT Abdelhak demeurant au 19 avenue Helios 65100 LOURDES et fixé le siège de liquidation et les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de TARRES.

MANDATAIRE

LIQUIDATION JUDICIAIRE
SNC BANVILLE
 « LE FONTENOY »
 17 rue Gaston Menant
 Prénoms du Prud'hom
 65000 TARRES

A vente fonds de commerce de vente au détail d'articles deumeurs, débit de tabac, commissionnaire de presse, confiserie, contenu sous le nom « LE FONTENOY », sis à TARRES - 17 rue Gaston Menant, Prénoms du Prud'hom.

S'adresser à Maître Jean-François ABBADIE, 1 et 3 rue Dumbarrière, BP 20116 - 65001 TARRES Cedex.

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 et R. 625-1 du Code de Commerce, l'ensemble des reliés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour faire suite à la
 Liquidation Judiciaire
 INOVUNDION SAS
 22 Route des Pyrénées
 65360 BERMAC-DESAT
 La date de la présente publicité fait courir le délai de déclaration prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce. Pour avis le 14 novembre 2019
 SELARL LEGRAND Mandataire Judiciaire 3 Rue Brauhubain BP 346, 65003 TARRES

ADMINISTRATEUR

fhb
 Sylvain HUSTALIX
 3 rue Thomas Edison - 64000 PAU
 Tel : 05 72 38 20 40

SCI SAINT MATHIEU
 Siège social : Le Village
 65170 SAINT LARY SOULAN
 Siren : 453 581 455

DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
 Par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TARRES en date du 07/10/2019, la SELARL fhb, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTALIX, 3 rue Thomas Edison, 64000 PAU, a été désigné en qualité d'administrateur provisoire de la SCI SAINT MATHIEU.
 Toute correspondance et tous actes et documents concernant la société doivent être adressés et notifiés à la SELARL fhb, 3 rue Thomas Edison, 64000 PAU.
 Pour avis.

GERANCE

SCI LAINILLE
 SCI au capital de 11891,09 Euros
 Route du Pla d'Adès
 65170 VICHEC
 66002952 R.C.S. Tarbes

Par décision en date du 15/10/2019 il a été pris acte de la nomination de Madame PATRICIA DARBOT, demeurant Route du Pla d'Adès 65170 VICHEC en qualité de nouveau Gérant, à compter du 05/10/2019 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Pierre VIDALON, décédé
 Attention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes

LES DEUX VALLÉES

Société en nom collectif
 Au capital de 5 000 euros
 Siège social : Sainte Marie de Ganjan
 65710 CHAPAN
 651 722 265 RCS TARRES

Par délibération en date du 30 octobre 2019, les associés ont décidé de modifier l'objet social en ajoutant : la SBC prend en charge l'accès et le passage de l'ensemble des activités et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
 Pour avis
 La Gérance

ADMINISTRATIF

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
 Définition des eaux et protection de la source Montjoye au profit de la commune de Labastide Installation des périmètres de protection et des servitudes réglementaires

Le public est informé que, par arrêté préfectoral de ce jour, une enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique portant sur la définition des eaux de la source Montjoye et l'installation des périmètres de protection et des servitudes réglementaires du captage au profit de la commune de Labastide, est ouverte du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2019 inclus, sur le territoire de la commune de Labastide.
 Toute information peut être demandée à la délégation départementale des Hautes-Pyrénées des Affaires Régionales de Saint-Girons - Côté Forêt - 10 rue Amiral Courbet - CS 11336 - 65013 Tarbes 9 (ars-oc-665-pga@hauts-pyrenees.fr).

Le public pourra consulter le dossier et fournir ses observations sur le registre ouvert à cet effet, en mairie de Labastide, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.
 Toute correspondance sera adressée à M. Richard DANEZ, commissaire enquêteur, à la mairie de Labastide, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences en mairie de Labastide les vendredis 29 novembre et 13 décembre 2019 de 10h à 12h. Son rapport et ses conclusions seront tenus à disposition du public pendant un an, à la mairie et à la Préfecture (Service de la Coopération des Politiques Publiques et de l'Équipement Territorial, Pôle Environnement et Procédures Publiques - Place Ch. de Gaulle - 65013 Tarbes cedex 9) et publiés sur le site internet des services de l'Etat, à l'adresse suivante : <http://www.hauts-pyrenees.gouv.fr/enquetes-publices-programme-cou-cou-1337.html>. En application de l'article R 311-2 du code de l'Expérimentation pour cause d'utilité publique, il est précisé que « les personnes intéressées auxquelles la proposition, l'analyse, les fermes, les localités, ceux qui ont des droits d'usufruit, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenus de se faire connaître à l'enquêteur dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 311-3, déchues de tout droit à indemnité ».

Tarbes, le 4 novembre 2019.
 Pour le Préfet et par délégation,
 Le Secrétaire Général,
 Samuel BODJY

TRIBUNAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a prononcé la liquidation judiciaire de LA SARL LA ROUMIGUE RCS 431 265 060 Discotheque, bar 30, place de Verdun 65000 TARRES. Et désigne M.E J.P. ABBADIE 1-3, Rue Dumbarrière 65000 TARRES en qualité de liquidateur. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a prononcé la liquidation judiciaire de LA S.E.L.A.R.L DU DOCTEUR VÉTÉRINAIRE ANDRÉO RCS 479 584 564 Vétérinaire 3, rue Lansec 65000 TARRES. Et désigne M.E J.P. ABBADIE 1-3, Rue Dumbarrière 65000 TARRES en qualité de liquidateur. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a prononcé la liquidation judiciaire de LA SOCIÉTÉ DE PROM. COLLECTIF SAHRELLÉ RCS 447 669 668 Vente au détail d'articles deumeurs 17, rue Gaston Menant-Prénoms du Prud'hom 65000 TARRES. Et désigne liquidateur M.E J.P. ABBADIE 1-3, Rue Dumbarrière 65000 TARRES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a prononcé la liquidation judiciaire de LA SAS MAZOUZ CROIX 974 RCS B39 208 238 Restauration B, chemin de Farnozza 65100 LOURDES. Et désigne liquidateur LA SELARL LERP, prise en la personne de Me LEGRAND François 3, Rue Brauhubain 65000 TARRES.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a prononcé la liquidation judiciaire de LA SARL SOOBIA RCS 438 982 779 Hôtel, restaurant, 32, rue du Bourg 65100 LOURDES. Et désigne liquidateur M.E J.P. ABBADIE 1-3, Rue Dumbarrière 65000 TARRES.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a arrêté le plan de redressement de LA SARL VIGNAU-LAMETTE RCS 482 050 044 travaux de classification, serrurerie, plomberie 11, rue Julia Soule 65000 TARRES. Fixe la durée du plan à six ans, et désigne : M.E J.P. ABBADIE en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a arrêté le plan de redressement de Mme DUMESTRE Françoise RCS 523 444 016 Cave à vins, vente de produits régionaux - 25, place Centrale 65140 RABASTENS-DE-BIGORRE. Fixe la durée du plan à six ans, Et désigne : M.E J.P. ABBADIE en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a prononcé une procédure de sauvegarde à l'égard de LA SAS FENG JH HOLDING RCS 614 773 651 La gestion d'actions ou d'autres valeurs mobilières dans toutes sociétés 21, route de Senac-Trin 65140 RABASTENS-DE-BIGORRE. Et désigne Mandataire judiciaire : LA SELARL LERP, prise en la personne de Me LEGRAND François 3, Rue Brauhubain - 65000 TARRES. Administrateur : SELARL LERP, prise en la personne de Me HUSTALIX Sylvain 3, rue Thomas Edison - 64000 PAU. Avec mission d'assistance pour la gestion de l'entreprise. Les créanciers

Annexe n°05

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARRES

Par jugement du 04/11/2019 le Tribunal de Commerce de Tarbes a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de LA SAS BRUNET RCS 204 915 452 Fabrication de produits alimentaires 21, route de Senac-Trin 65140 RABASTENS-DE-BIGORRE. Et désigne Mandataire judiciaire : LA SELARL LERP, prise en la personne de Me LEGRAND François 3, Rue Brauhubain - 65000 TARRES. Administrateur : SELARL LERP, prise en la personne de Me HUSTALIX Sylvain 3, rue Thomas Edison - 64000 PAU. Avec mission d'assistance pour la gestion de l'entreprise. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

LE SAVIEZ-VOUS ?

" Avec Actulegales.fr, vous créez vos fichiers d'entreprises exactement selon vos besoins. "

Actulegales.fr
 Le site où créer vos fichiers d'entreprises et d'administrations.
 Le site où déposer vos déclarations d'impôts.
 Le site où déposer vos déclarations de TVA.

La Semaine des Pyrénées

Habilitation par arrêté préfectoral

Vos annonces judiciaires & légales

- pour l'ensemble des Hautes-Pyrénées,

- transmission dans tous les autres départements.

Contactez Marie-Christine ou Armelle

Tél. : 05 62 44 44 62
 Fax : 05 62 44 44 61
 Mail : ajl@lasemaine-des-pyrenees.fr

0

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES

COMMUNE DE LABASTIDE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

ENQUETE PUBLIQUE

**Dérivation des eaux de la source Montjoye
Instauration des périmètres de protection et des servitudes réglementaires
Commune de Labastide**

Je soussigné, **DUTAU JEAN P. KREZ**
maire de la commune de Labastide, certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique prescrite par arrêté préfectoral du **04/11/2019** concernant l'utilité publique du prélèvement des eaux de la source de Montjoye et l'instauration des périmètres de protection et des servitudes réglementaires du captage a été affiché en mairie aux lieux habituels d'information du public, du **22/11/2019** au **20/12/2019**

Fait à **LABASTIDE**, le **13/12/2019**

Le maire,



PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

REGISTRE D'ENQUÊTE

Objet: Protection de la source Montjoye

- Commune de Rabastole
- déclaration d'utilité publique portant sur la dérivation des eaux
- Instauration des périmètres de protection et des servitudes réglementaires au profit de la commune
- parcelle



CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

ENQUETE RELATIVE à

- déclaration d'utilité publique portant sur la dérivation des eaux de la source Nonjoux
- Installation des périmètres de protection et des servitudes réglementaires du captage
- parcelaire

A Labastide, le 28.11.2019

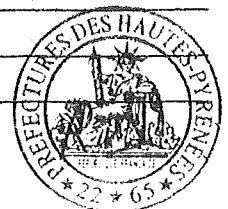
Première journée :

Le 23 novembre 2019 de 10 heures 00 à 12 heures 00

1^{er} Observations de M.

Présents pour consultation du dossier, s'agissant de Monsieur NASQUE Alain, époux de Madame Evelyn NASQUE, propriétaire des parcelles SP3, SP4 et SP1, ainsi que de Monsieur FROUAV Jean-Pierre pour les parcelles SP2 et SP2.

Aucune observation ou contre-proposition n'été soumise au cours de cette première permanence.



- 2^{me} journée -

le vendredi 13 décembre 2019 de 14h00 à

Lahastide le 13/12/2019 11^h00

Je soussigné Jean Pierre BROUAT, usifruitier
des parcelles 507 et 509 section C de
la commune de Lahastide, porte à
votre connaissance les observations concernant
l'enquête d'utilité publique relative
au lotissement de la source dite de la
"Fontjoye". Les observations sont consignées
dans le document joint pages de 1 à 10.
Accompagné d'une pièce jointe pages
de 1 à 4 et 1 à 13.

Restant à votre disposition pour
des renseignements complémentaires ou
des précisions sur mes observations.

Fabrice Brouat nu propriétaire est
associé à ces observations.

Jean Pierre BROUAT

Visite de madame BASQUE Evelyne, propriétaire des
parcelles n° 523, 524, 525. Plus de connaissance du dossier. Aucune
observation mentionnée sur le registre. Nous indiquons oralement
qu'elle est par le projet.



Le Vendredi 13 décembre 1979 à 12 heures 10 minutes

Le délai d'expiration étant expiré,
je soussigné DAVEZ Richard, commissaire enquêteur déclare clos le présente registre
qui a été mis à la disposition du public du jeudi 28 novembre au Vendredi 13 décembre 1979
de _____ heures _____ à _____ heures _____
et de _____ heures _____ à _____ heures _____
(sauf les samedis, dimanches et jours fériés).

Les observations ont été consignées au registre par 01 personnes (pages n° 02 à 02).

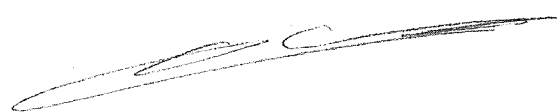
En outre, j'ai reçu 01 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1° Lettre en date du 12/12/79 de M. Jean-Pierre CRAVAU

2° Lettre en date du _____ de M. _____

3° Lettre en date du _____ de M. _____

R. commissaire enquêteur.



Le présent registre ainsi que les deux (02) pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le lundi 13 janvier 1965
à M. unan le préfet du département des Hautes Pyrénées à Tarbes

(Voir mention de clôture en page 12)

Le commissaire enquêteur
DAUZÉ Richard



PROCES-VERBAL
et CONCLUSIONS du COMMISSAIRE ENQUETEUR

[Lined area for the report content]

